

Des thèmes controversés ont mobilisé les Suisses

Autor(en): **Peter, Theodora**

Objekttyp: **Article**

Zeitschrift: **Revue suisse : la revue des Suisses de l'étranger**

Band (Jahr): **49 (2022)**

Heft 6

PDF erstellt am: **13.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-1052094>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

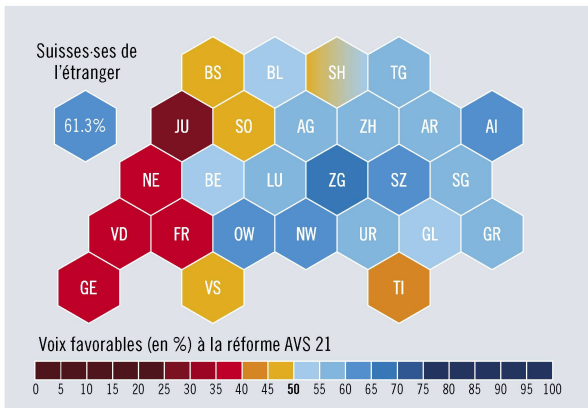


Des thèmes controversés ont mobilisé les Suisses

Les votations du 25 septembre sont celles qui ont enregistré la plus forte participation en 2022. Plus de la moitié des citoyens ayant le droit de voter, soit près de 51 % d'entre eux, ont glissé un bulletin dans l'urne. Ils ont suivi l'avis du Conseil fédéral et du Parlement sur trois des quatre objets.

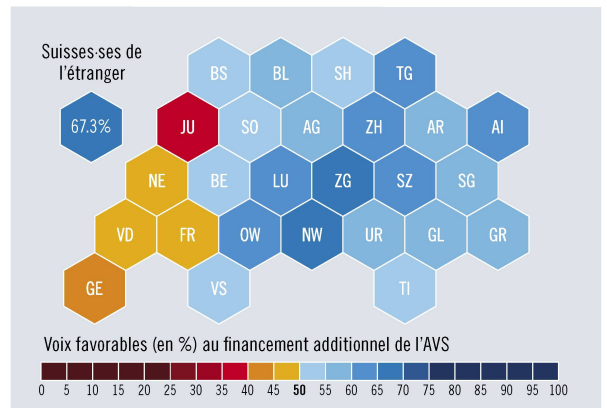
L'âge de l'AVS pour les femmes passe à 65 ans

Les femmes toucheront à l'avenir leur rente AVS un an plus tard que jusqu'ici, soit à 65 ans au lieu de 64. Le peuple suisse a accepté de justesse la réforme à 50,5 % des voix: seuls 30 000 bulletins ont donc fait la différence. Ce résultat montre un pays divisé: la Suisse romande et le Tessin ont rejeté parfois catégoriquement le projet, tandis que la plupart des cantons alémaniques l'ont accepté. La «Cinquième Suisse» a aussi émis un oui clair. (TP)



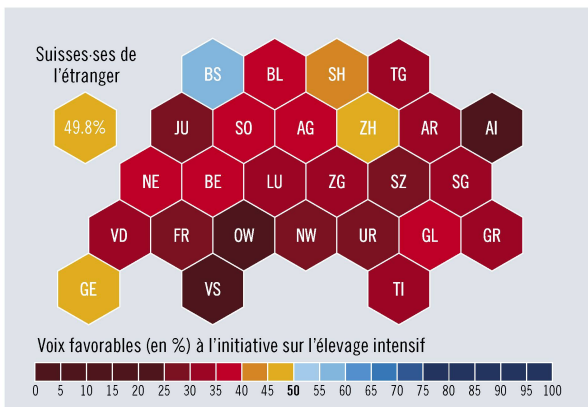
La TVA augmente en faveur de l'AVS

La taxe sur la valeur ajoutée en Suisse augmentera de 0,4 % et passera donc à 8,1 % pour les prestations de services et les produits. Pour les produits alimentaires, les médicaments, les journaux et les livres, elle passera de 2,5 à 2,6 %, et pour l'hôtellerie de 3,7 à 3,8 %. Ces recettes supplémentaires serviront au financement de l'assurance-vieillesse et survivants (AVS). Le peuple a accepté le projet à près de 55 % des voix. (TP)



La protection des animaux ne sera pas accrue

L'initiative sur l'élevage intensif a clairement échoué dans les urnes, avec près de 63 % de non. Ainsi, rien ne changera pour la protection des animaux. Les initiants voulaient interdire l'élevage industriel des poules, des porcs et des bœufs. Du point de vue des opposants, qui estiment que la Suisse possède déjà une loi sévère sur la protection des animaux, cette initiative populaire était superflue. La «Cinquième Suisse» l'a également rejetée. (TP)



Pas d'allègements fiscaux pour les entreprises

L'impôt anticipé sur les intérêts obligataires suisses ne sera pas supprimé. Le peuple a rejeté un amendement de la loi dans ce sens à 52 % des voix. La gauche s'est opposée avec succès à ce projet, qui aurait entraîné des pertes fiscales de plusieurs centaines de millions de francs par an. Les Suisses de l'étranger ont voté en vain pour l'amendement de la loi. (TP)

